



Plusieurs
rencontres



10 à 15
personnes



Peu à Moyen

RESSOURCES NÉCESSAIRES

MATÉRIELLES

- Présentation PowerPoint;
- Projecteur;
- Ordinateur;
- Cahier de travail ou feuilles de papier;
- Crayons;
- Carte de la région.

HUMAINES

- Un facilitateur.

RÉSUMÉ

L'outil «Vers une planification de la résilience communautaire» est une trousse qui permet d'initier le dialogue sur la planification de la résilience communautaire face aux changements climatiques et environnementaux. Il se base sur l'élaboration de stratégies d'adaptation à partir de situations à risque et d'enjeux connus par les acteurs de la communauté. Les stratégies qui en découlent peuvent être intégrées dans les plans de résilience, les plans de développement ou les plans d'urgence des municipalités. Cet outil vise à rendre une communauté plus résiliente aux changements climatiques et environnementaux en permettant aux acteurs de valoriser leurs connaissances locales et leurs capacités d'auto-organisation.

Pour y arriver, les participants doivent d'abord identifier les enjeux auxquels la communauté fait face selon les aléas climatiques, les risques associés de même que leurs conséquences (sociales, économiques, politiques, biophysiques et de gouvernance) pour la communauté. Une fois ces éléments bien définis, des solutions concrètes sont identifiées et priorisées pour élaborer des stratégies d'adaptation. Afin de bien utiliser cet outil, quelques notions de base doivent être maîtrisées :

Aléas : « Événements climatiques (naturels ou anthropiques) qui peuvent menacer la santé des communautés et des écosystèmes côtiers. Ces risques peuvent inclure les ouragans, les crues, etc. ».

Résilience : « Capacité d'un système social ou écologique à absorber les perturbations tout en conservant la même structure fondamentale et le même fonctionnement, la capacité de s'auto-organiser, ainsi que la faculté de s'adapter au stress et au changement ».

Risque : « Probabilité qu'une zone subisse des dommages sociaux, économiques, environnementaux à cause d'un aléa. La notion de risque utilisée ici correspond aux impacts potentiels d'un aléa (Ex. Inondations) ».

Vulnérabilité : « Qualité d'un système ou mesure dans laquelle celui-ci est sensible aux effets défavorables d'un changement et se révèle incapable d'y faire face ».

Ces définitions sont tirées et adaptées du [glossaire des termes employés dans le cadre de l'ARUC-DCC](#).

Points **forts**

- Processus itératif (inclusif et participatif);
- Permet aux acteurs de s'approprier les éléments de la discussion et de coproduire des solutions qui visent une adhésion sociale à la démarche;
- Flexibilité permettant de réévaluer les risques et les conséquences lorsque les conditions changent;
- Complémentaire aux outils traditionnels de planification municipale (planification stratégique, plans d'urbanisme, plans de mesures d'urgences, etc.).

Points **faibles**

- Au début de l'activité, il peut apparaître difficile pour les participants de comprendre et de s'approprier les différents concepts utilisés (aléas, résilience, risques, etc.) ainsi que l'apport qu'une telle démarche peut engendrer. Toutefois, avec le temps, les participants s'approprient les différentes notions et renforcent leur représentation du phénomène, de ses conséquences et des solutions envisageables.

OBJECTIFS

Cet outil vise à définir les enjeux d'une communauté face aux effets des changements climatiques et environnementaux. Il permet, d'une part, d'identifier les aléas climatiques et les risques associés à une situation en stimulant le dialogue entre les membres de la communauté et, d'autre part, de mieux comprendre les caractéristiques intrinsèques de ces deux notions afin de les rendre plus claires. De plus, cette démarche permet d'identifier les conséquences qui découlent de ces situations. Le but ultime est d'élaborer des actions à mettre en place et de coproduire un mécanisme de suivi et d'évaluation de ces actions pour rendre la communauté plus résiliente face aux changements climatiques et environnementaux.

CONTEXTE D'UTILISATION

Cette activité peut être initiée par les dirigeants communautaires et les organisations non gouvernementales (ONG) de communautés, ou un groupe de citoyens qui font face à des aléas climatiques qui entraînent des conséquences sociales ou environnementales.

Information

Consultation

IMPLICATION

Codécision

Autonomisation

AVANT L'ACTIVITÉ

Temps de préparation estimé : 8-10 heures

1- Identification de l'enjeu abordé

La première étape consiste à définir les enjeux d'une communauté face aux changements climatiques et environnementaux. Ceux-ci peuvent être précis (ex. une rue avec quelques maisons trop près de la côte où l'érosion est forte) ou plus globaux (ex. diminution de la qualité de l'eau potable en raison de l'infiltration d'eau de mer dans la nappe phréatique). Un seul enjeu sera abordé à la fois dans le cadre de cette démarche.

Cette étape préalable peut être réalisée par les organisateurs, bien qu'il soit fortement suggéré que l'enjeu à analyser soit choisi par les participants en identifiant d'abord plusieurs enjeux spécifiques à la région pour ensuite les prioriser et en choisir un pour commencer. Se pencher sur trop d'enjeux à la fois peut devenir contreproductif devant la complexité des phénomènes. À noter que cette étape d'identification et de priorisation d'enjeux avec les participants peut être réalisée à l'aide d'un outil de participation citoyenne tel que la méthode d'évaluation par animation de groupe (MÉAG) (Voir exemple plus bas).

2- Recrutement des participants

Après avoir obtenu la participation des instances municipales concernées (dans le cas d'enjeux nécessitant une intervention des élus par exemple), les organisateurs envoient une invitation aux membres de la communauté afin de participer à cette démarche qui se déroule sur plusieurs rencontres. Ces rencontres sont ouvertes à tous ceux qui sont intéressés à assister aux réunions et à prendre part à la démarche. Les organisateurs doivent s'assurer d'avoir une représentation d'acteurs de différents secteurs de la communauté (économique, public et civile). Par la suite, les organisateurs doivent communiquer avec des intervenants ou experts afin de discuter de l'enjeu choisi et de récolter un maximum d'informations sur cet enjeu, dans le but de bien expliquer la situation aux participants lors de la première rencontre. Il peut arriver qu'une mise à niveau des connaissances scientifiques soit nécessaire selon les besoins exprimés par les participants. Finalement, il est suggéré de choisir un facilitateur qui soit à l'aise avec le sujet des changements climatiques et de la vulnérabilité.

3- Logistique des rencontres

Le calendrier et les règles de fonctionnement devront être co-construits par les organisateurs et les participants. Le nombre de réunions nécessaires au déroulement de cette démarche devra être établi au départ, bien qu'il puisse être modifié en cours de route selon la complexité des discussions. Comme cette démarche implique plusieurs réunions, il est souhaitable qu'en début de chacune d'elles, une récapitulation soit réalisée, puisqu'il est possible que des participants s'ajoutent en cours de route.

Les organisateurs devront déterminer un lieu de rencontre suffisamment grand pour accueillir tout le monde et le réserver pour chacune des réunions. Ils devront également prévoir des cahiers de travail ou des feuilles de papier, de même que des crayons afin de permettre aux participants de prendre des notes pour faciliter la continuité ou le suivi des connaissances entre les rencontres. Si des feuilles sont utilisées, il est important pour les organisateurs de les conserver pour les sessions de discussion suivantes (mémoire collective de l'activité).

Les organisateurs devront prévoir un ordinateur et une présentation afin d'être bien outillés pour expliquer aux participants les concepts utilisés au cours de la démarche et les étapes pour en arriver à définir des solutions. Il faut toutefois faire attention à ne pas intimider les gens avec des présentations complexes et un langage trop scientifique ou académique.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Explication et choix de l'enjeu abordé

La première rencontre sera l'occasion pour les organisateurs de bien expliquer la démarche «Vers une planification de la résilience communautaire» dans laquelle ils s'engagent en expliquant toutes les étapes à franchir avant de trouver des solutions. De plus, certains concepts (aléas, résilience, risque et vulnérabilité) seront expliqués, discutés et débattus à ce moment. Cette rencontre servira aussi à sonder les participants pour le choix de l'enjeu à aborder et à s'assurer qu'il soit bien compris par tous les participants. Il est important de transmettre aux participants l'intérêt de se pencher sur cet enjeu et la raison pour laquelle ils sont rassemblés pour cette activité.

2. Détermination des aléas climatiques de la communauté face à l'enjeu co-construit

Une fois l'enjeu identifié, l'étape suivante consiste à évaluer et comprendre ses liens avec les aléas climatiques (p. ex. crues, tempêtes côtières, redoux hivernal, etc.) qui ont amené cette situation à devenir importante dans la communauté. De plus, il est nécessaire d'identifier les facteurs aggravants de ces aléas climatiques (p. ex. seule route accessible, village littoral au niveau de l'eau, etc.). Ces facteurs contribuent notamment à définir la vulnérabilité.

3. Définition des risques et des conséquences

Ensuite, pour chaque aléa climatique identifié, les participants identifient les risques et les conséquences matérielles, sociales, économiques, environnementales, politiques et de gouvernance de ces risques. Ces informations peuvent être regroupées dans un tableau :

Situation : Ex. Route côtière sujette à l'érosion

Aléa 1 : Crues				
Risques	Conséquences environnementales	Conséquences matérielles	Conséquences socio-économiques	Conséquences politiques et de gouvernance
Inondations	Ensablement d'une frayère à saumon	Destructions infrastructures publiques et/ou privées	Endettement suite au coût de nettoyage des infrastructures	Perte de confiance envers les élus

Aléa 2 : Tempêtes côtières

Risques	Conséquences environnementales	Conséquences matérielles	Conséquences socio-économiques	Conséquences politiques et de gouvernance
Érosion	Perte des milieux humides	Recul du littoral et perte de terrain	Coût élevé pour déménager les maisons	Diminution de l'assiette fiscale, mobilisation des citoyens, cellule de crise

4. Identification des mesures d'adaptation

Le dernier élément nécessaire afin de préciser le contexte de l'adaptation est de prendre connaissance des cadres légaux, juridiques et sociaux déjà en place afin de co-construire des moyens pour augmenter la résilience de la communauté. Il s'agit donc ici de lister les mesures d'adaptation existantes (ex. assurance dommages, aréna utilisé pour l'accueil des sinistrés, aide financière du gouvernement, éléments de suivi des mesures antérieures, etc.).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ (SUITE)

5. Définition et intégration des solutions possibles

À ce stade, les éléments réunis permettent d'avoir une image globale de la situation de la communauté en ce qui concerne l'enjeu discuté. Il est opportun de récapituler, d'utiliser des dessins, des cartes, des tableaux, etc. pour représenter l'itinéraire de concertation depuis le départ afin de faciliter l'appropriation des solutions et des connaissances co-construites par les acteurs.

C'est aussi le temps pour les participants de trouver des solutions ou des stratégies permettant de réduire les vulnérabilités. Les participants sont encouragés à identifier toutes les options possibles afin de mieux s'adapter et d'accroître leur résilience aux aléas climatiques. Ils analysent ensuite les avantages et les inconvénients de toutes les options identifiées en regardant plusieurs critères, notamment les coûts, l'acceptabilité sociale, les conséquences sur les écosystèmes, les conséquences socioculturelles, la faisabilité technologique et le facteur temporel.

6. Priorisation des solutions

À cette étape, on priorise les solutions par un processus de dialogue et de concertation selon l'analyse des pour et des contre effectuée à l'étape précédente. Ensuite, elles seront pré-testées auprès des instances politiques locales qui pourront bonifier les résultats. Cette validation est importante puisqu'une présentation des résultats auprès de la population locale doit être réalisée.

7. Présentation des résultats à la population locale

Les organisateurs seront appelés à présenter les résultats auprès de la population locale.

APRÈS L'ACTIVITÉ

Les actions identifiées grâce à cette démarche devront faire l'objet d'un plan de mise en oeuvre. Un processus de suivi des actions devra aussi permettre d'identifier celles qui fonctionnent bien afin de rectifier le tir dans le cas contraire. Ce suivi peut être réalisé avec le [Suivi des Engagements et des Attentes \(SENAT\)](#). La communauté pourra poursuivre le processus avec d'autres enjeux, si elle le désire.

PIÈGES À ÉVITER

- Réaliser cette démarche sans décideur. Il est important de s'assurer de leur participation à plus long terme;
- Étendre la démarche sur une longue période de temps;
- Chercher à obtenir le consensus sur les résultats plutôt que sur la démarche;
- Travailler trop vite sans tout comprendre et ne pas donner la chance à tout le monde d'échanger leurs expériences et connaissances;
- Inclure trop de composantes ou d'enjeux;
- Utiliser un langage trop scientifique, inadapté aux participants.

PLANS DE RÉSILIENCE ADAPTATIVE COMMUNAUTAIRE DANS LA MUNICIPALITÉ DE MARIA



Cet outil a été utilisé en mai 2013 dans la municipalité de Maria, en Gaspésie. Cette municipalité a été touchée par de grandes marées en décembre 2010. Suite à ces événements, des actions de la part du gouvernement québécois ont été entreprises afin de gérer la crise (Décret ministériel). À l'échelle régionale, la municipalité régionale de comté (MRC) a élaboré un plan de mesures d'urgence de son territoire avec l'aide des municipalités. La municipalité de Maria, en collaboration avec l'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC), a opté pour un plan de résilience adaptative communautaire en support au plan d'adaptation basé sur les mesures d'urgence.

D'abord, les citoyens de Maria ont été invités par l'intermédiaire du bulletin municipal à prendre part à une première rencontre d'information. Ainsi, un groupe d'une dizaine de personnes, formé d'élus municipaux et de citoyens, a été créé. Cette rencontre avait pour but premier d'informer les participants sur la démarche et de leur présenter la méthode d'évaluation par animation de groupe (MÉAG), méthode retenue pour réaliser l'étape d'identification et de priorisation des problématiques. Ce fut aussi l'occasion de présenter la question suivante aux participants, afin de faciliter l'identification des problématiques :

- Selon vous, quels sont les principales problématiques et défis auxquels Maria devra faire face au cours des 15 à 20 prochaines années en raison des changements climatiques ?

Suite à cette rencontre, une période de réflexion a été octroyée aux participants afin de leur permettre de discuter de cette question avec des proches et des connaissances, bonifiant ainsi la connaissance du sujet, ou encore de recruter des nouveaux participants.

Lors de la seconde rencontre, l'exercice de la MÉAG a permis de faire émerger une liste d'enjeux et d'en prioriser trois, soit : conscientisation de la communauté face aux effets des changements climatiques, détérioration d'infrastructures municipales avec ou sans compensations (égouts, aqueduc, ponceaux, ponts) et sécurité des personnes. La durée de la MÉAG a été d'environ trois heures.

Tableau présentant les résultats du vote à partir des énoncés du MÉAG

Énoncés	1	2	3	4	5	Nbr de vote	Nbr de points	Rang
Sécurité des personnes	3	2	3		5	4	13	3
Détérioration d'infrastructures municipales sans ou avec compensations (égouts, aqueduc, ponceaux, ponts)	1	3	4	4	2	5	14	2
Transport routier et ferroviaire	2	1	2	3		4	8	5
Accroissement des coûts de réfection					3	1	3	7
Cueillette de données à long terme						0	0	
Tourisme et loisirs						0	0	
Implication des citoyens	4					1	4	6
Dévaluation du patrimoine		4	1	5		3	10	4
Conscientisation de la communauté face aux effets des changements climatiques	5	5	5	2	1	5	18	1
Solidarité				1		1	1	8
Approvisionnement en eau potable					4	1	4	6

Ensuite, les organisateurs ont enchaîné avec la compréhension des aléas, risques et conséquences associés à l'enjeu #1 (conscientisation de la communauté face aux effets des changements climatiques). Lors de cette étape, une période de 2 h 30 a été nécessaire afin de clarifier les notions de risque et d'aléa. Par la suite, le travail sur l'aléa et le risque a requis deux rencontres, puis deux rencontres supplémentaires ont été nécessaires pour l'identification des conséquences. La phase de définition des actions, des intentions et de leur suivi se poursuit toujours.

POUR EN SAVOIR PLUS :

ARUC-DCC, <http://www.defisdescommunautescotieres.org/>

ARUC-DCC, 2013. Glossaire des termes employés dans le cadre de l'ARUC-DCC. Disponible en ligne : <http://www.defisdescommunautescotieres.org/public/documents/glossaire/Glossaire.pdf>

Pasteur, K., (2011) From Vulnerability to Resilience: A framework for analysis and action to build community resilience. Rugby, Royaume-Uni : Practical Action Publishing

Plante, S., L. Vasseur et C. Da Cunha (2014) « Adaptation to climate change and Participatory Action Research (PAR): lessons from municipalities in Quebec, Canada » dans Climate Adaptation Governance. Theory, Concepts and Praxis in Cities and Regions, Edited by Jörg Knieling (accepté)

Plante, S. C d. Cunha and L. Vasseur (2014) « Gouvernance participative et développement territorial : l'adaptation des communautés côtières aux effets des changements climatiques sous l'angle de la résilience » dans L. Lepage and N. Milot (Eds). L'adaptation aux changements climatiques. Presses de l'Université du Québec (accepté)

ROBVQ, Boîte à outils sur la participation citoyenne. En ligne : https://www.robvq.qc.ca/guides/consultation_publique

Vasseur, L. 2012. Vers une planification de la Résilience Communautaire. Une trousse pour initier le dialogue sur la planification de la résilience communautaire face aux changements environnementaux et climatiques. Trousse de formation préparée pour la Coalition pour la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent et l'Alliance de recherche universités-communautés – Défis des communautés côtières. 23 pages. En ligne : <http://www.defisdescommunautescotieres.org/public/documents/aga/presentations2012/lietteFR.pdf>

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) rassemble les 40 organismes de bassins versants oeuvrant sur le territoire québécois. Il agit à titre de partenaire privilégié du gouvernement du Québec pour la mise en place de la gestion de l'eau par bassin versant.

L'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC) est un regroupement de partenaires et de chercheurs préoccupés par les enjeux liés à la résilience et la gouvernance des communautés côtières et riveraines dans un contexte de changement climatique.



ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS
Défis des Communautés Côtières
www.defisdescommunautescotieres.org



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada